

Surcharge publicitaire : en France, on décerne des prix aux villes les plus "moches"



L'association **Paysages de France** lutte contre la pollution visuelle avec le prix de la FRANCE MOCHE destiné aux municipalités surchargées par l'affichage publicitaire. © AFP

Des grands panneaux publicitaires aux bords des routes, sur les murs des villes, les abribus ou encore dans les zones commerciales : elle est partout, et pour certaines associations, c'est de la pollution visuelle. C'est donc à l'initiative de **l'association Paysages de France** que sont décernés chaque année les "prix de la France Moche".

En 2020, 4 villes sont lauréates de 4 prix :

- Le prix de fleurissement publicitaire pour Alès dans le Gard (sud de la France)
- Le prix de la " mise en valeur " du patrimoine pour Aubenas en Ardèche (près de Lyon)
- Le prix spécial pour l'ensemble de son "œuvre" pour Saint-Germain-Du-Puy dans le Cher (centre)
- Le prix de la triste banalité pour Saint-Jean-de-la-Ruelle dans le Loiret (centre)

Une action qui ne vise pas à stigmatiser ces municipalités mais interpeller les pouvoirs locaux sur la problématique en leur rappelant que limiter cette surcharge publicitaire fait partie de leurs compétences. "Chaque maire a été félicité pour l'obtention de son prix, en lui signalant toutefois qu'il avait les moyens, au travers du règlement local de publicité, de mettre fin à cette anarchie publicitaire impactant fortement les paysages quotidiens", indique Paysages de France [sur leur site](#).

Une problématique qui peine à mobiliser au sein de l'opinion publique. "Il y a quand même beaucoup de personnes pour lesquelles, ces publicités ne sont pas terribles, ne sont pas jolies. Mais la majeure partie de la population pense qu'à partir du moment où un panneau

publicitaire ou une enseigne est installé, c'est normal et que si c'est là, c'est légal", explique Jean-Marie Delalande, contacté par [France Inter](#).

L'association prépare déjà l'édition 2021 de son curieux prix, "*Nous lançons dès maintenant un appel aux photographes de tout poil pour dénicher les futurs lauréats 2021*", appelle-t-elle sur son site.

Et en Belgique ?

Chez nous, la place de la publicité dans l'espace public a encore fait débat récemment, avec le [retrait de l'enseigne publicité Coca-Cola de la place De Brouckère le mois dernier](#). Un panneau dont la Région Bruxelloise n'a pas souhaité prolonger le permis d'urbanisme. L'enseigne était présente depuis 1954 et avait été remplacé par un panneau lumineux en 2011.



*Le panneau Coca-Cola qui surplombe la place De Brouckère depuis plus de 60 ans doit disparaître.
© Belga*

Notons qu'en Belgique, l'apposition de panneaux publicitaires est généralement soumise à un permis d'urbanisme et que les communes peuvent émettre un règlement pour limiter cet affichage.